



COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE



du 12 avril 2012

Présents

Elus:

P. ESCAPIL INCHAUSPE, S. CASTEL, ML. CHEVREL

Délégation Citoyenne:

V. WAGNER, B. BORNES, A-M. PIQUER JONQUIERE, C. RISPAL, N. DUVALLET, M. DAMESTOY, A. ESMIEU

Services :

S. POURE, N. BRETON

Ordre du jour :

1/ L'atelier sur la mobilité : contenu, organisation, calendrier, budget

2/ Questions diverses de la Délégation citoyenne : annonce dans le bulletin municipal des dates et lieux des événements de la Délégation Citoyenne (assemblées de secteur, visite guidée), propositions de citoyens

3/ Date et lieu de la prochaine Commission Extra Municipale

Relevé de conclusions

M. Rispal remercie les élus d'être venus dans les locaux de la Délégation Citoyenne.

M. Escapil-Inchauspé excuse Mme Bisauta, retenue par la Commission des Fêtes, et M. Barrère.

Avant d'entamer l'ordre du jour, M. Rispal fait état de quelques remarques :

- site Agenda 21 : les comptes-rendus des assemblées ne sont pas mis en ligne,
- réponses aux questions des assemblées de secteur précédentes : en attente,
- livret du plan d'actions Agenda 21 édité pour le Forum 21: l'atelier sur la mobilité est annoncé comme ayant eu lieu, hors ce n'est pas le cas (page 25 du livret).

Melle Poure répond qu'en ce qui concerne la mise à jour du site, la mairie étant en pleine refonte de son site, on ne peut pas techniquement mettre des documents sur le site actuel. Cependant une réunion est prévue à ce sujet le 11 mai.

Les réponses aux questions des assemblées de secteur sont encore en cours de validation mais seront fournies avant le début des 5^e assemblées de mai.

En ce qui concerne la mobilité, une réunion a eu lieu le 6 avril sur la nouvelle organisation du PDU. Mme Bisauta a demandé à l'ACBA de revoir les modalités de la concertation qui ne sont pas satisfaisantes au regard des Instances mises en place dans les communes de l'agglomération. La Délégation Citoyenne sera sollicitée ultérieurement dans le cadre de ce projet, mais elle peut d'ores et déjà entamer la discussion sur ce thème avec les habitants si elle le souhaite.

1/ L'atelier thématique sur la mobilité

M. Rispal annonce que la Délégation Citoyenne a réalisé une fiche projet (cf. ci-jointe) à ce sujet.

Pour la question du budget, comme le mentionne l'article 24 de la charte, la Ville de Bayonne met à la disposition de chaque atelier thématique un lieu de réunion et tous les moyens matériels pour assurer son bon fonctionnement.

Melle Poure avait donc demandé une estimation du montant du budget que la délégation estime nécessaire à la mise en place des ateliers.

M. Damestoy explique qu'ils ne savent pas si l'ACBA ou la Ville de Bayonne ont des experts en la matière et si ce n'est pas le cas, il faudra peut être qu'ils fassent appel à un expert extérieur.

Melle Poure répond que l'Agglomération a déjà fait appel à des experts extérieurs et qu'idéalement il a été demandé à ce que la Délégation Citoyenne fasse partie du groupe de travail. Cependant la Délégation peut faire également appel de son côté à des spécialistes pour enrichir le dialogue, tout comme elle peut se faire aider par un bureau d'étude concertation.

Comme il n'est pas possible d'engager tous les sujets en même temps, la Délégation Citoyenne propose de démarrer par une concertation sur le projet du pôle multimodal.

Cette proposition n'est pas retenue car les élus présents indiquent que le projet n'est pas assez avancé pour cela.

Aussi, l'idée de commencer par un projet pour lequel la Ville de Bayonne a la maîtrise est retenue.

Mme Castel pense qu'il serait intéressant, lors des prochaines assemblées de secteur, que la Délégation Citoyenne fasse remonter à la mairie les idées et réflexions des habitants sur la mobilité.

La mobilité étant à l'ordre du jour des prochaines assemblées de secteurs, Melle Poure propose aux membres de la Délégation Citoyenne de leur faire parvenir, une fois qu'elles auront été mises à jour par le bureau d'études E2D, les fiches actions n° 8 à 13 qui concernent ce thème. Melle Poure précise que s'ils ont des questions sur ces fiches, elle pourra leur répondre.

Il est à noter que dans un souci d'indépendance et d'autonomie, la Délégation Citoyenne présentera elle-même, lors des prochaines assemblées de secteur, les différentes actions en corrélation avec le thème de la mobilité.

Il est rappelé qu'une fois par an est prévue une évaluation des actions de l'agenda 21 de la ville mais que celles-ci ne peuvent pas être réorientées avant le renouvellement du plan d'action qui interviendra d'ici 3 ans. Ce qui confirme l'idée de la Délégation, qui est de travailler sur les projets d'ores et déjà engagés par la ville. Cependant les propositions faites lors des ateliers mobilité qui ne concerneront pas ces projets seront prises en compte dans le processus de renouvellement du plan d'actions.

2/ Questions diverses de la Délégation citoyenne

M. Duvallet explique que lors des dernières assemblées de secteur, la Délégation Citoyenne avait proposé à des « grands témoins » d'intervenir et pour les Coteaux du Nord elle avait demandé à l'Association des Habitants de St-Bernard de présenter leur quartier. Une visite du quartier St-Bernard est organisée le 2 juin à 14h30.

En termes de communication, il est prévu d'informer la population par le biais :

- des assemblées de secteur,
- la prochaine lettre de la Délégation Citoyenne,
- des adhérents de l'association de quartier,
- du prochain bulletin municipal,
- des panneaux lumineux.

Mme Castel propose aussi d'en mettre dans les navettes (en format A4).

Par ailleurs, elle pense qu'il serait intéressant que quelqu'un de l'Office de Tourisme assiste à cette visite.

La Délégation demande à la ville s'il était possible d'organiser une petite collation sucrée à la fin. La Mission Développement Durable va s'en occuper.

Pour information : le 23 mai à 18h à la Maison des Associations aura lieu la réunion publique sur les antennes-relais en présence des opérateurs, de l'Association Priartem, de l'ARS et peut être de deux responsables du Ministère.

Les résultats de la dernière campagne de mesure des ondes électromagnétiques autour du Château d'eau du Polo-Beyris sont consultables sur le site et seront remises en version informatique et papier à la Délégation.

3/ Date et lieu de la prochaine Commission Extra-Municipale

Lundi 11 juin à 18h dans les locaux de la Délégation Citoyenne.

Diffusion : Membres de la commission extra-municipale de la Participation Citoyenne, Adjointes et conseillers municipaux délégués, DGS, DGAS, Directeurs